

Le fil citoyen

COMMUNE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

Bulletin
municipal

#07

JUIN
2024

DOSSIER

Les missions des agents
des écoles publiques



Le Marché de printemps le jeudi 9 mai 2024 à Sévérac-le-Château

CULTURE

Cromwell s'installe
au château

TRAVAUX

La médiathèque ouvre
bientôt ses portes

FINANCES

Zoom sur...
le budget communal



Chères Sévéragaises, chers Sévéragais



Mentions légales : Bulletin municipal 2024 n°7, publication de la commune de Sévérac d'Aveyron - Dépôt légal à la parution - Reproduction interdite
Directeur de publication : Edmond Gros
Comité de rédaction : élus, direction et service communication
Conception et mise en page : service communication
Photos : Mairie de Sévérac, OT des Causses à l'Aubrac, crédits divers
Impression : Merico Impression
Tirage : 2 600 exemplaires
 L'éditeur décline toutes responsabilités pouvant résulter des erreurs qui, malgré le soin apporté à la rédaction, auraient pu se produire.

Cette année, le printemps a tardé à se manifester, mais notre marché de printemps mis en place pour la quatrième année a été une parenthèse ensoleillée et a connu un franc succès.

Ce semestre a été marqué par les travaux à la médiathèque. Le gros œuvre étant terminé, il faudra meubler, et faire vivre cet outil pour lequel nous espérons une ouverture prochaine en septembre.

Des « chantiers » moins visibles ont eu lieu, tel que la première phase de l'adressage, qui touche à sa fin avec la présentation publique prochainement des tracés et noms de rues.

Nous en sommes au choix de l'architecte qui va réaliser le schéma d'aménagement des espaces publics, cela va représenter pour la commune une visibilité sur au moins dix ans avec des tranches de programmation de travaux non seulement sur le bourg centre mais aussi à Recoules-Prévinquières, Lapanouse et Buzeins.

En termes de transition énergétique, nous nous engageons vers un champ photovoltaïque au sol au niveau de la carrière de Recoules, et nous sommes en pourparlers au sujet du projet éolien de Ventajou sur la commune.

La saison estivale approche, riche en divers évènements, fêtes et spectacles, qui vous sont présentés dans l'agenda estival, et cette année le projet phare sera celui de Cromwell, une pièce de théâtre de Victor Hugo, qui sera jouée pour la première fois dans la cour du château de Sévérac.

Je vous souhaite à tous un très bon été à Sévérac d'Aveyron.

Le dessin

VISITE DES ALPAGAS À L'EHPAD GLORIANDE.

'Sont ben bizarres ces brebis!



Yvain Muret

Sommaire

- 3. Quelques brèves
- 4. Affichage
- 5. Ressources Humaines
- 6. Dossier : Les agents des écoles publiques
- 8. Culture, patrimoine et tourisme
- 9. Travaux
- 12. Médiathèque
- 14. Finances
- 16. Adressage : une obligation pour les communes
- 17. La Communauté de Communes
- 18. L'état-civil et Sévérac au musée de Montrozier
- 19. Le mot de l'opposition

Le lac de la CISBA

Propriété de la Communauté de Communes, le lac de la Cisba s'affirme progressivement comme l'un des sites touristiques majeurs du territoire. Si les eaux du lac et le sable de ses plages sont pour beaucoup dans l'attractivité diurne du site, notamment auprès des jeunes, la présence du restaurant, au plus près de l'eau, explique aussi le regain de fréquentation.

Après quatre saisons, la SARL COVINHES, gérante du restaurant, a décidé de tourner la page. Parce que les locaux doivent subir de lourds travaux de mise en conformité, la Communauté de Communes en lien avec la commune de Sévérac d'Aveyron a décidé de se donner le temps d'apporter les améliorations nécessaires avant de confier les clés du restaurant à un nouveau gérant.

Dans l'attente de cette réouverture, une solution temporaire de food truck, saladerie, snacking est à l'étude pour la saison 2024.



Des actions en faveur des mobilités douces

Après la réalisation en 2023 d'un schéma directeur des mobilités douces et en attendant les travaux d'aménagements piétons et cyclo sur les principales rues de la commune, la mairie a mis en place plusieurs actions pour promouvoir l'usage du vélo au quotidien :

- La location sur 3 mois de vélos à assistance électrique pour les habitants de la commune (plus d'infos en mairie, ou sur le site internet de la mairie)
- La tenue de 2 ateliers de réparation vélos sur le marché de Sévérac d'Aveyron les 11 et 18 avril 2024
- Des animations dans les écoles de Lapanouse et Jean Moulin et au centre de loisirs pour permettre aux enfants d'apprendre les bases de l'entretien et de la réparation d'un vélo et s'exercer à rouler sur des parcours aménagés.

Avec le soutien financier de :



En partenariat avec :



Le fauchage tardif

Deux endroits ont été choisis dans le but de favoriser la biodiversité et notamment protéger la floraison des orchidées : les espaces verts au carrefour D 235 face à la pharmacie du Château et aux abords du rond-point de l'usine ITA.



L'EHPAD Gloriande

Le mercredi 24 avril après-midi, les alpagas ont visité l'EHPAD Gloriande, enchantant les résidents. Une nouvelle rencontre est prévue pour le mardi 16 juillet. Les résidents se réjouissent déjà de revoir ces animaux adorables.



Laurent Sciau, de Millau, le propriétaire des alpagas

Marché de printemps 2024

Le jeudi 9 mai a eu lieu le 4ème marché de printemps, rue Pierre Sémard et rue Emile Connes. Les ingrédients étaient là pour faire de cette journée une réussite : la météo enfin ensoleillée, plus de 40 exposants et conférenciers présentant des stands variés de plantes, bijoux, livres, espace de restauration, et un public au rendez-vous, venu de la commune, mais aussi de plus loin.

Merci à tous les intervenants, ainsi qu'aux services techniques et communication de la mairie qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Affichage libre : de nouveaux panneaux installés

Récemment plusieurs panneaux d'affichage libre ont été installés sur toute la commune, pour répondre aux besoins constants d'affichage, tant pour la mairie que pour les associations. Ils s'ajoutent ainsi aux panneaux déjà présents, principalement sur les cinq villages. Retrouvez ces nouveaux panneaux à :

- Sévérac-le-Château, sur la place de la gare et sur la place du monument aux morts, Novis et Altès,
 - Lapanouse, près de l'arrêt de bus,
 - Recoules-Prévinquières, au coin de la rue de la boulangerie,
- Buzeins et Lavernhe n'ont pas été investis étant donné la quantité de panneaux satisfaisante sur ces bourgs.

Les communes disposent de deux types d'affichage sur leur territoire, réglementés et ayant différents objectifs :

L'AFFICHAGE MUNICIPAL

Outre l'affichage officiel, de grands panneaux ont été mis en place afin d'informer sur les événements culturels municipaux. Ils sont réservés à la mairie et n'appartiennent pas à l'affichage libre.

- Rond point de Lapanouse,
- Rond point d'ITA
- Début de la route du Massegros

Il existe également des panneaux d'affichage sous clef pour l'affichage des informations officielles (conseils municipaux, budget, arrêtés...), mais aussi pour la promotion des événements communaux.

L'AFFICHAGE LIBRE

Identifiés comme tels, ces panneaux sont réservés à l'affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif.

Ce sont des espaces dédiés obligatoires dont la superficie est proportionnelle au nombre d'habitants.

L'affichage doit être libre et gratuit.

Hors agglomération, la publicité est interdite



Panneaux d'affichage municipal à la mairie de Buzeins



Panneaux d'affichage libre place du monument aux morts de Sévérac-le-Château

Les suites de l'audit

Suite à l'audit sur l'organisation des services et des perspectives Ressources Humaines de juin 2023, plusieurs mesures ont été prises :

- Le maire a **délégué la responsabilité de certaines missions** du garde champêtre Stéphane Bourdon à Sylvie Castan la Directrice Générale des Services.

- Côté service technique, pour améliorer l'organisation **des référents, ont été nommés :**

M. Sylvain Ricard à la voirie et aux ateliers ; M. Ludovic Treille aux bâtiments et aux événements et M. Mikaël Gely aux espaces verts.

Les référents restent sous la responsabilité de M. Christophe Couderc, responsable du service technique. Le rôle des référents est de permettre de mieux organiser le travail et de gagner en efficacité. A court terme, un outil devrait être mis en place pour planifier le travail dans l'année.

- Pour les spectacles ou les manifestations, des fiches techniques sont mises en place pour permettre aux agents

techniques de se mobiliser efficacement.

Lors du conseil municipal de février, une délibération concernant le règlement de la mise à disposition du matériel communal a été votée. Les associations comme les particuliers devront dorénavant **venir retirer directement le matériel réservé au dépôt en accord avec le responsable**. Cette décision a été prise pour améliorer l'organisation du service technique et éviter des demandes urgentes de dernières minutes qui déstabilisent la programmation et l'efficacité du service.

- La mise en œuvre d'**une réflexion sur la rémunération des agents** notamment la prise en compte de l'expertise et de la technicité des postes dans le régime indemnitaire (IFSE). Ces nouveaux critères ont permis une harmonisation de l'IFSE entre les services et une revalorisation de la prime mise en œuvre sur 3 ans.

Mouvements de personnel au 1er semestre 2024

Mme **Lucette Borrelly** a fait valoir ses droits à retraite au 1er avril 2024, elle occupait le poste d'agent de service à la cantine et à la garderie de l'école de Recoules-Prévinquières depuis de très nombreuses années. Mme **Clémence Tapie** la remplace à ce poste.

M. **Joël Dardevet** a quitté la collectivité au 15 avril 2024, il occupait un poste dans l'équipe voirie des services techniques.

Mme **Julie Machu**, qui s'occupait de la communication a rejoint une autre collectivité au 15 janvier 2024.

Plusieurs nouveaux agents ont intégré les services de la mairie :

- Mme **Emma Bisotto** est en charge de la communication depuis le 5 février 2024.

- M. **David Savaric** est venu renforcer l'équipe voirie des services techniques au 1er avril 2024.

- Mme **Muriel Issiot** gère le service population (état civil, élections...) depuis le 15 avril 2024.

- Mme **Emilie Magne** a intégré l'équipe du service animations / médiathèque depuis le 2 mai 2024.



Emma Bisotto

Chargée de communication



Muriel Issiot

Service population



Emilie Magne

Animatrice médiathèque



David Savaric

Agent services techniques

Zoom sur les agents des écoles publiques

L'école et la qualité de l'accueil des enfants est une priorité de l'action municipale. Elle se traduit par des investissements en termes de travaux importants, d'animations scolaires et de ressources humaines afin de garantir un service de proximité de qualité pour le bien être des élèves. L'ensemble de ces actions permet également d'enrichir l'attractivité de notre territoire.

L'ÉQUIPE DES AGENTS DES ÉCOLES DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

La commune compte **5 écoles publiques** sur le territoire ce qui représente **13 classes et plus de 266 enfants**.

Le personnel assure un service de garderie (7h20-9h et 16h30-18h30) ainsi que le service de la cantine en liaison chaude avec le collège pour les écoles de Sévérac et Lapanouse et avec le restaurant Lou Paouzadou pour les écoles de Recoules et Lavernhe.

Le service écoles et bâtiments publics compte 15 agents qui assurent les services périscolaires ainsi que l'entretien des écoles et des 20 bâtiments publics. La gestion de ces agents est assurée par le service RH (Sandrine Carnac et Delphine Balle).

L'année scolaire comporte une forte amplitude entre périodes travaillées et périodes non travaillées pendant les vacances scolaires.

Cette organisation implique, pour les agents territoriaux travaillant dans les écoles, l'**annualisation** de leur temps de travail, ce qui leur permet de percevoir une rémunération mensuelle uniforme tout au long de l'année.

IL EXISTE PRINCIPALEMENT DEUX TYPES DE POSTES :

L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM)

Il est chargé de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisés directement par les enfants. Il participe à la communauté éducative et peut également être chargé de la surveillance de ces enfants dans les cantines et l'accueil périscolaire.



Surveillance de récréation à l'école Jules Ferry, Sévérac-le-Château

D'une manière générale les agents des écoles subissent des facteurs de risques importants : double hiérarchie au sein de l'école (enseignant et mairie), journée longue, activité usante (bruit), activité dans plusieurs lieux et souvent en horaire coupé (pour l'entretien des bâtiments).

L'agent technique territorial des écoles

Il assure la surveillance des enfants durant les temps périscolaires (garderie et service à la cantine) ainsi que l'entretien des locaux. En somme, l'agent technique des écoles contribue au bon fonctionnement de l'établissement scolaire en assurant un environnement propre et sécurisé pour les élèves et le personnel enseignant.



Service de la cantine de Lapanouse

Le quotidien des agents travaillant dans les écoles est très varié et reste évidemment centré sur le bien-être et l'épanouissement de l'enfant. C'est un métier valorisant pour les agents qui sont très proches des enfants en partageant leurs temps et leurs activités et en développant les échanges avec eux.

LES SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE STRUCTURE

ÉCOLE PRIMAIRE JEAN MOULIN À SÉVÉRAC



L'équipe se compose de Rahma Oukhay, Nathalie Viguié, Noura Faride et Chloé Coelho-Almies. Elles s'occupent ensemble du service de la cantine.

Noura, Nathalie et Chloé assurent également les garderies et l'entretien de l'école.

Nathalie gère aussi les stocks et les approvisionnements de produits d'entretien pour l'ensemble des écoles.

ÉCOLE MATERNELLE JULES FERRY À SÉVÉRAC



L'équipe se compose de 4 agents : Anick Galière, Anne-Renée Pichon et Corinne Caramel (ATSEM), qui assistent les enseignantes pendant le temps scolaire et qui assurent les garderies. Nathalie Hurgon assure la gestion de la cantine (réception des plats, mise de la table et service) en plus de la garderie du matin et de l'entretien des locaux.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEANNETTE SAMSON À LAPANOUSE



Marie-Claire Bestion accompagne les enfants de maternelle en tant qu'ATSEM. Les services périscolaires et l'entretien sont assurés par Nadine Raynal, Fatima Mahboub, Rose Astruc et Rahma Oukhay.

RPI RECOULES-PRÉVINQUIÈRES/LAVERNHE/BUZEINS



- Ecole de Recoules-Prévinquières (maternelle et CP/CE1). L'équipe se compose de Séverine Albouy qui effectue les fonctions d'ATSEM et de Clémence Tapie aux temps périscolaires.

- Ecole de Lavernhe (CE2 et CM). Fabienne Solinhac assure les garderies, la cantine et l'entretien.



Formation avril 2024 - harcèlement scolaire

MAIS AUSSI...

Les agents intervenant dans les écoles sont formés très régulièrement. En avril 2024, elles ont assisté à une formation in situ de deux jours sur la **prévention et la détection du harcèlement scolaire** ainsi que sur les postures à adopter en tant que professionnel. Cette session sera renforcée par une troisième journée en octobre 2024. Cette formation a permis aux agents de mieux appréhender ce sujet majeur afin de garantir la sécurité et la sérénité aux enfants. Ce temps est très apprécié car il permet un **échange des pratiques professionnelles** entre l'ensemble de ces agents.

CROMWELL

L'évènement culturel majeur de l'été sera la pièce de théâtre **Cromwell**, une co-production entre la compagnie Mesdames A et la municipalité. C'est une première mondiale car elle n'a jamais été jouée dans son intégralité. Cette œuvre, en 5 actes, de Victor Hugo, sera mise en scène, de façon moderne, par une enfant du pays, Alice Tabart, directrice de Mesdames A, qui enseigne le théâtre à l'université de Toulouse. Pour se faire, elle dirigera cinq troupes de comédiens, provenant principalement de Toulouse. La pièce situe l'action lors de la Révolution Anglaise de 1649 et pose deux immenses questions à l'Histoire : que peut-on faire de juste après une Révolution ? Comment se prémunir des excès de pouvoir d'un seul homme ? Ce sera une alternance de scènes intimes, de farces, de cour, de bouffonneries, de chansons, d'intrigues politiques et d'espionnage dans un grand élan théâtral aux 80 personnages. Les 5 actes seront entrecoupés d'intermèdes divers et lors du premier entracte, il sera proposé une petite restauration. Pour attirer le plus grand nombre, le prix d'entrée se veut abordable : 18 € en pré-achat (à l'Office de Tourisme ou sur le site internet de la mairie) ou 20 € le soir-même des représentations.

au château de Sévérac d'Aveyron
Soirée Spectacle / Théâtre

victor hugo
Cromwell

12 - 14 - 16 août

> 18h30 durée estimée 6h (avec entractes et repas)
> pré-vente 18€

restoration et buvette sur place !
tarif pré-vente 18€ - 20€ (soir-même)
Prix de pré-vente : 18€ (à l'Office de Tourisme ou sur le site internet de la mairie) ou 20€ le soir-même des représentations.

/// RÉSERVATION CONSEILLÉE - 05.65.47.67.31
SEVERACDAVEYRON@CAUSSES-AUBRAC-TOURISME.COM

Les associations et comités des fêtes investis

Bien-sûr, la saison estivale ne serait pas complète sans le plein investissement des bénévoles associatifs. Fin juillet et début août, le son et lumière « **Des pierres et des hommes** » embrasera le château de Sévérac. Les Amis du Château et du Patrimoine Sévéragais vous feront découvrir et animeront de nouvelles expositions dans la Maison des Consuls. Les comités des fêtes sont investis pour rendre encore plus vivant chaque village de notre territoire.

Découvrez la programmation culturelle municipale de cet été dans l'agenda distribué avec ce bulletin



Sévérac-le-Château, Petite Cité de Caractère

Sévérac est homologué Petites Cités de Caractère depuis 2021. Ce réseau fédère plus de 200 villes autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires. **Le mardi 2 juillet prochain, la commune accueillera une centaine de délégués nationaux des différentes cités pour l'Assemblée Générale de l'association.** Ce sera leur 3ème et dernière journée en Aveyron, après Villecomtal et St Geniez d'Olt. Il leur sera présenté les projets municipaux, suivis d'une visite guidée théâtralisée du château et de sa cité. Ce sera l'occasion de leur exposer la richesse et la diversité des produits locaux du sévéragais.



PENSEZ-Y !

Pour ne manquer aucun évènement culturel, **abonnez vous à notre lettre d'infos culturelles !** Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre sur le site de la commune, rubrique "Lettre d'infos", et d'entrer votre adresse e-mail dans le champ d'inscription.

Vous recevrez alors un e-mail pour annoncer chaque animation culturelle communale.

(Re)découverte des randonnées et renouveau du tourisme local

Autour de Buzeins, les 3 circuits de randonnées sont nouvellement signalés par des totems explicatifs sur les différents dolmens, avec l'aide du **Parc Naturel Régional des Grands Causses**. Sur le puech, une table d'interprétation sera mise en place. Les bénévoles œuvrent à la réouverture de certains sentiers.

Plus globalement, la commune entretient chaque année les chemins pour permettre les randonnées (à pied, à vélo, à cheval).

Un travail sera fait avec l'Office de Tourisme pour communiquer sur cette thématique.

Cette année, la commune a le plaisir de voir se rouvrir un hôtel et plusieurs restaurants sur notre ville.

La demande des visiteurs et des habitants est importante, nous le savons. **Merci à tous les entrepreneurs pour la dynamique que vous impulsez.**



Travaux

CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX SUR LES BATIMENTS MUNICIPAUX

Maîtrise d'œuvre pour le dossier d'aménagement urbain

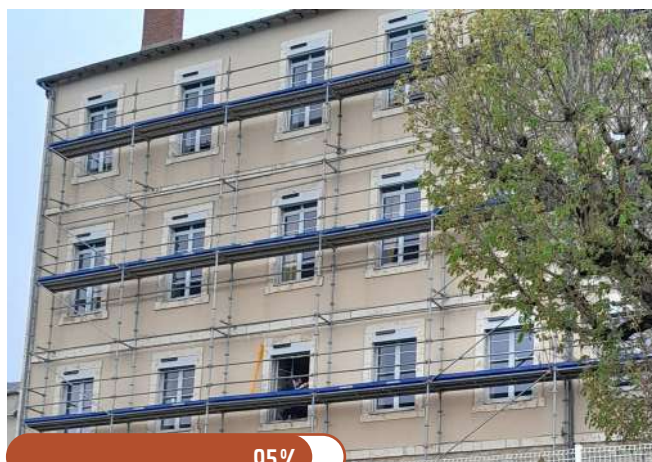
Sur 6 candidatures, 5 bureaux d'étude ont été retenus en mars 2024. Chacun doit maintenant fournir un dossier d'architecture pour l'aménagement de la place Yves Testor. C'est sur la base de ces dossiers que sera choisi le cabinet qui va travailler pendant 10 ans sur les projets d'aménagement urbain de la commune, dans le but d'un développement cohérent et harmonieux des projets.

Construction de la médiathèque



95%

La construction est en phase de finition. L'aménagement du parking va être terminé. L'aménagement de l'intérieur avec le mobilier va nécessiter encore quelques semaines.
Coût estimé : 1 523 000 € HT



95%

Rénovation énergétique de l'école Jean Moulin

Pour améliorer le confort d'été, des BSO (Brise Soleil Orientable) ont été posés sur toutes les fenêtres de la façade sud pendant les vacances de printemps.

En vue du remplacement de la vieille chaudière fioul de l'école par une chaudière à granulés de bois courant juin, des travaux de modification de l'accès aux locaux techniques ont aussi été réalisés pendant les vacances de printemps.

Pour cette opération, la commune bénéficie du soutien financier de :



Coût : Tranche 1 - Chaufferie / menuiseries extérieures
- Coût réel 167 000 €



LES TRAVAUX DE VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS

Diagnostic et schéma directeur d'assainissement

Cette étude qui vous a été présentée dans le bulletin n° 6 se poursuit.

Indispensable pour percevoir les futures subventions, elle est en cours de réalisation par le groupe Oteis / Gaxieu.

Après l'état des lieux, la campagne de mesures sur le pluvial arrive à son terme, avec les inspections nocturnes : Il s'agit de la recherche des eaux claires parasites la nuit quand il y a très peu d'activités dans les foyers, et où seules les eaux claires parasites circulent dans les réseaux (eaux de drainage, eaux de pluie captée par les chenaux ou les grilles sur les routes ou dans les cours).

En juin devraient commencer les diagnostics des branchements des installations privées dans les secteurs identifiés comme problématiques afin de recenser les raccordements d'eaux pluviales sur le réseau d'eaux usées et inversement.

L'intervention est totalement gratuite. L'utilisation de colorants qui seront injectés dans les évacuations ne représente de risque ni pour la santé ni pour l'environnement.

Un courrier sera adressé à tous les usagers impactés par ce diagnostic obligatoire.

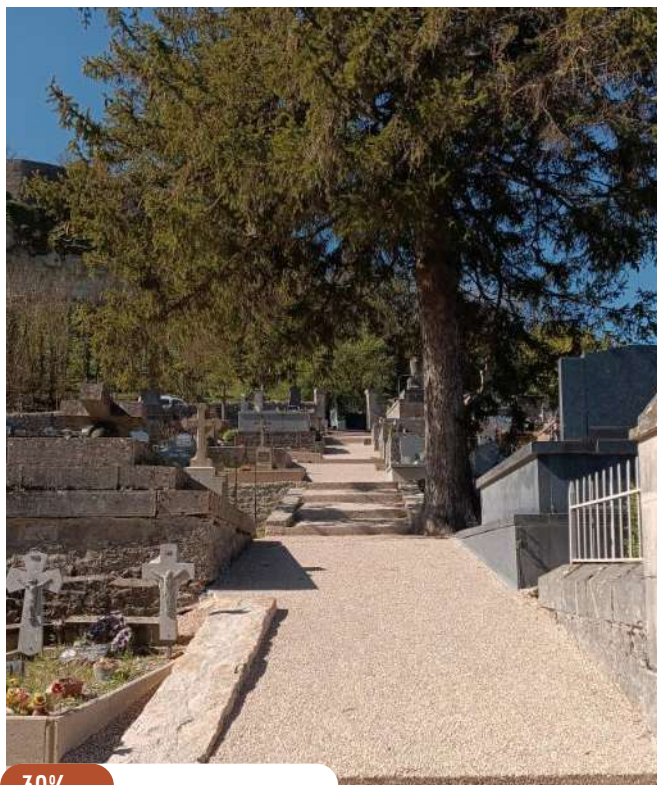
La commune a confié cette mission à l'entreprise CITEC.

L'étude se terminera en fin d'année avec la réalisation d'un programme pluriannuel de travaux.

Réalisation d'un boulodrome couvert

Le bâtiment est prévu au dessus de la médiathèque. L'équipe de maîtrise d'oeuvre a été désignée. L'esquisse est réalisée en concertation avec la pétanque cheminote de Sévérac d'Aveyron.

Cimetière du château



La première tranche de réfection des allées est terminée. Une prochaine tranche de rénovation est prévue pour l'hiver prochain.



Réfection et enfouissement des réseaux de la Rue du Grand Faubourg

Les réseaux secs et humides sont terminés.

Il manque l'aménagement des chaussées et des trottoirs qui devrait commencer en novembre 2024 et se poursuivre en juin 2025.

Pour l'instant, une monocouche provisoire a été réalisée pour permettre la circulation pendant la période estivale.



Rénovation de la salle des fêtes de Lavernhe et création d'une salle associative de 25m²

Le bardage est terminé. Le gros œuvre et la salle de réunion sont terminés. L'intérieur est en cours de réalisation pour une livraison prévue fin juin.

Coût réel : 289 000 € HT

LES TRAVAUX PATRIMONIAUX

La restauration et l'entretien du patrimoine, qui fait la richesse de notre commune, est une cause qui tient à cœur à la municipalité de Sévérac d'Aveyron. Chaque année, des travaux sont ainsi réalisés sur divers monuments, des plus petits aux plus grands. La restauration du château de Sévérac est probablement le projet le plus visible, mais le **"petit patrimoine"** et **les nombreuses églises de la commune** sont aussi concernés. Pour la réalisation de tous ces travaux, **la mairie essaie de travailler au maximum avec des artisans et des matériaux locaux.**



De 70 à 100%

Couverture du château (cuisine, corps de logis et escalier)

La 2ème tranche des travaux pour la couverture du château de Sévérac avance. Les charpentes et voliges au dessus des salles des Sibylles et du corps de logis sont posées. Le chantier s'interrompra en juin pour laisser place aux festivités de l'été ; il reprendra en septembre et se finalisera cet automne avec la pose d'un paratonnerre. Merci à l'association Sévérac Vidéo Club pour les vidéos réalisées retracant les différentes étapes de cette restauration.

Coût réel :

- tranche 1 (Maçonnerie - charpente) : 360 684.83 €
- tranche 2 (couverture - menuiseries): 282 020 €



95%

Restauration du monument aux morts de Sévérac

Terminée en novembre, cette restauration a consisté en un sablage afin de retrouver l'état initial de la pierre. Il reste à passer une couche de vernis sur les pierres pour éviter leur encrassement. Cela se fera également sur le monument aux morts de Recoules-Prévinquières.

Coût réel : 2 250 € HT



100%

Réfection de la fontaine romaine dans la cité médiévale

Cette fontaine commençant à s'écrouler, une mise en sécurité a été nécessaire. Les travaux de confortement sont en cours de réalisation.

Coût réel : 35 505 €

MÉDIATHÈQUE

Le projet de médiathèque à Sévérac d'Aveyron est un projet phare de notre mandature.

La médiathèque de Sévérac d'Aveyron sera un espace de vie et de rencontre. Elle doit créer du lien entre les Sévérageais de toutes générations, de toutes classes sociales, de toutes origines et surtout de tous centres d'intérêts. **L'idée première d'une médiathèque est d'amener les gens à s'ouvrir à divers aspects de la culture.**

La médiathèque doit mettre à disposition des moyens modernes et innovants pour attirer toujours plus de personnes. Il est primordial qu'une dynamique positive

anime cette médiathèque pour en faire un lieu agréable où l'on a envie de passer du temps. **Des événements seront régulièrement organisés pour dynamiser le lieu.** Située au cœur de la cité, véritable trait d'union entre le quartier du château et celui de la gare, la médiathèque doit contribuer à revitaliser notre commune.

Enfin, ce lieu doit valoriser tout autant l'aspect bibliothèque que l'aspect multimédia et arts du spectacle. Il est également très important que les associations sévérageaises s'approprient le lieu et soient pleinement associées à sa dynamique.

La construction du bâtiment



En 2022, un plan de financement est proposé en conseil municipal, pour un montant de 1 482 245 € HT (bâtiment, abords, honoraires, contrôle SPS...), financé par la DRAC, le Département, l'Etat (DSIL), la Région, et la Communauté de Communes.

Suite à l'appel d'offre, c'est le cabinet d'architecture SENS K de Rodez qui a été retenu.

Dès l'hiver 2023, malgré la neige, les fondations se sont faites jour.

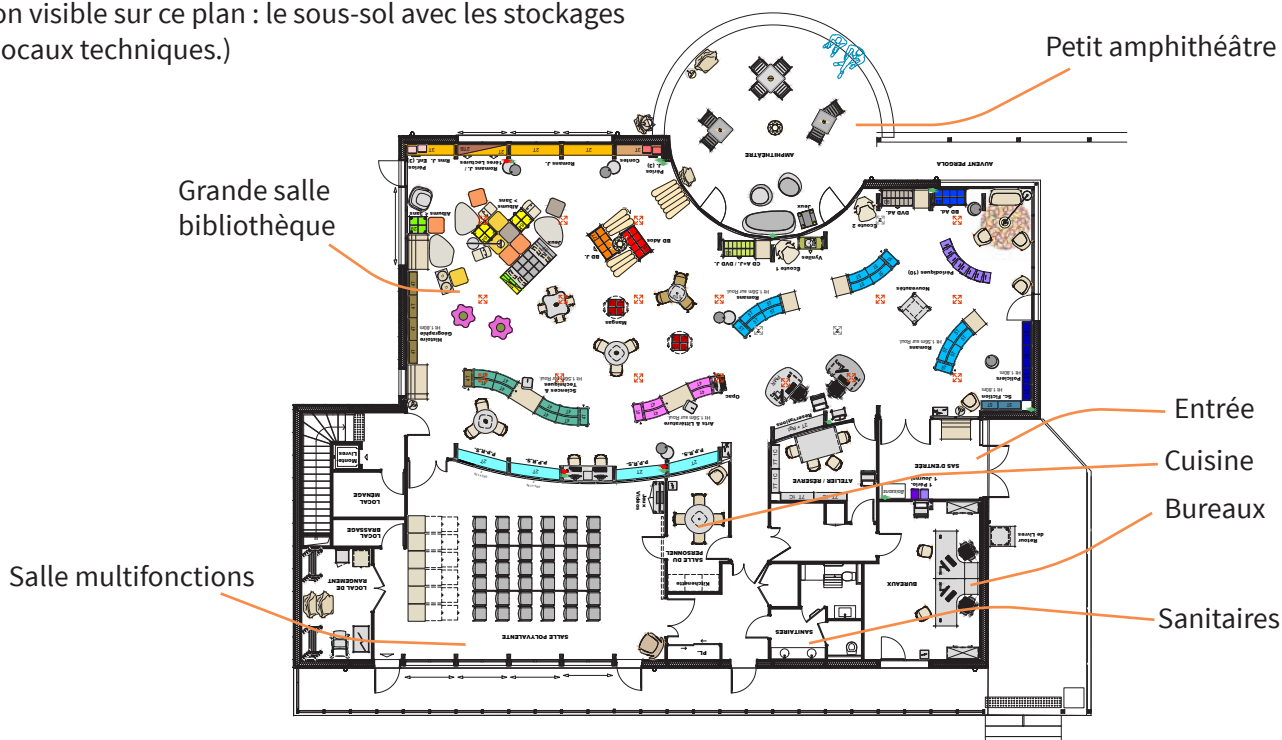
Les poutres et boiseries sont en bois du Massif Central, choix municipal de respecter le cahier des charges du développement durable. Le printemps 2023 a vu la construction prendre forme et, l'été, le toit principal était posé, avec la mise en place de panneaux photovoltaïques. Les baies et les portes vitrées sont installées, suivies des coursives couvertes.

Pour le chauffage du bâtiment, par géothermie, 4 forages de 150m de profondeur ont été effectués ; le coût correspondant est pris en charge pour 40% par l'ADEME. Le parking végétalisé et partiellement perméable est en cours.

Les travaux doivent être terminés en juin 2024.

le plan du rez de chaussée

(Non visible sur ce plan : le sous-sol avec les stockages et locaux techniques.)



L'achat de mobilier et de matériel

Plusieurs réunions de travail, avec le soutien de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron (MDA), ont permis d'aboutir au choix du mobilier adapté à notre médiathèque. Pour un montant total HT de 147 831.67 €, la DRAC participe à hauteur de 45%.



Outre le mobilier, un équipement vidéo, son et multimédia de haute qualité est en commande pour un budget de 40 000 €, pris en charge à 40% par la DRAC. Il en est de même pour les livres, DVD, jeux, etc.

Fonctionnement

Nouvelle carte et nouveaux services !



Le mobilier et les livres seront installés durant **le mois d'août**. La bibliothèque de Sévérac-le-Château sera donc fermée durant l'aménagement. Il sera tout de même possible d'emprunter des documents via les bibliothèques relais de la commune.

La médiathèque devrait ouvrir ses portes dans le courant du mois de septembre 2024.

Présentation de l'équipe

L'ouverture prochaine de la médiathèque a nécessité la mise en place d'une équipe afin de gérer et d'animer ce nouveau réseau que constituera la médiathèque avec ses antennes dans les villages, et ses relations avec le réseau intercommunal (Wanda Goujas) et départemental (Dominique Kermorgant).



Annick Ayrinhac
Coordinatrice médiathèque



Émilie Magne
Animatrice médiathèque



Charlyne Baudounet
Agente de bibliothèque

L'équipe des bénévoles de la médiathèque sera présentée dans le prochain dossier du bulletin de janvier 2025.

Finances

Zoom sur... le budget communal 2024

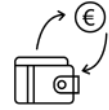
Le budget d'une commune est toujours composé de deux sections :

La **section de fonctionnement** regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale : charges de personnel, achat de fournitures, charges de gestion courante, prestations de services, participation aux charges d'organismes, charges financières, dotations aux amortissements et aux provisions.

La **section d'investissement** retrace l'ensemble des opérations accroissant le patrimoine de la commune (constructions et réhabilitations, gros travaux routiers ou autres) ou le modifiant (recours à l'emprunt ou remboursement du capital).

Retrouvez sur cette page certaines des dépenses par thématique (liste non exhaustive), sachant que la plupart des programmes font l'objet d'aides financières par divers organismes (État, Région, Département...).

REMBOURSEMENT
CAPITAL EMPRUNT
537 500 €



MOYENS HUMAINS
1 983 100 €



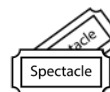
Les dépenses

Fonctionnement : 5 279 712 € }
Investissement : 5 886 638 € } 11 166 350 €

ASSURANCES
52 000€



ANIMATIONS
130 000 €



Programmation culturelle et touristique, production du spectacle Cromwell

Les recettes

Recette des impôts locaux : 1 671 367€

Taux d'imposition votés par la commune (stables depuis 2016) :

Taxe d'habitation : 10.70%

Taxe foncière bâti : 32.38% dont 11.69% de part communale

Taxe foncière non bâti : 59.35%

Par contre, les bases d'imposition fixées par l'État ont évolué de 4% par rapport à 2023 et pourront donc faire évoluer le montant de vos taxes.

DOTATION DE L'ÉTAT
2 094 447€

REVENUS
DES IMMEUBLES
240 000 €

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
(ÉTAT, DÉPARTEMENT, RÉGION...)
1 430 000 €

RÉCUPÉRATION TVA
650 000 €

SPORT
400 000 €



Entretien des équipements sportifs, réalisation du city stade, projet de nouveaux équipements sportifs, boulodrome





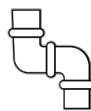
URBANISME
220 000 €

Acquisition de terrains, étude pour la création du lotissement Puech des Rousses, aménagement de l'espace public, placette de Lapanouse



ÉCLAIRAGE PUBLIC
255 000 €

Passage au LED et consommation



RÉSEAUX SECS | ASSAINISSEMENT PLUVIAL
363 984 €

Enfouissement des réseaux d'éclairage public et de téléphonie, réseaux d'évacuation des eaux pluviales



VOIRIE
784 541 €

Entretien des chemins et voiries, avenue Pierre Sépard, rue du Grand Faubourg, programme de voirie communale 2024, réfection de murs



PATRIMOINE
801 000 €

Restauration du château, petit patrimoine, calades



RESTAURATION ÉGLISES ET CIMETIÈRES
250 000 €

Saint-Chély, Le Bousquet, Saint-Grégoire, murs des cimetières, colombariums



EDUCATION | BÂTIMENTS SCOLAIRES
335 000 €

Equipements extérieurs, subventions aux Associations de Parents d'Élèves (APE), jeux, matériel, activités, école de Recoules, rénovation énergétique de l'école Jean Moulin



AUTRE BÂTIMENT
303 000 €

Salle des fêtes de Lavernhe



VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE
73 470 €

Subventions



CULTURE
1 031 000 €

Construction de la médiathèque, achat de livres, mobilier



Adressage : Une obligation pour les communes

L'article 169 de la Loi 3DS reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adressage. Le conseil municipal est clairement en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation.



UN ADRESSAGE À REFAIRE À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE « NOUVELLE » DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

L'adressage actuel a été pensé à l'échelle des 5 communes historiques. Il ne s'agit pas de refaire tout l'adressage préexistant, mais de préciser les éléments manquants, et pour notre commune «nouvelle» d'effectuer une harmonisation de l'adressage à l'échelle de la commune. Notre commune est très étendue (la 11ème commune de France hexagonale par sa superficie) et comporte par conséquent un grand nombre de voies. Cet important travail est effectué par les services de la commune et les élus, avec l'appui du SMICA (Syndicat Mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents).

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ADRESSAGE

- Identifier toutes les voies de la commune (voies publiques et privées) ainsi que les lieux-dits.
- Attribuer une dénomination pour chacune de ces voies. Il ne doit pas y avoir de doublon.
- Numéroté tous les bâtiments par rapport à ces voies. C'est une numérotation métrique qui va être utilisée, à savoir que le numéro attribué à un bâtiment correspondra à la distance en mètres par rapport au point zéro de la voie situé place de la gare.
- Faire remonter au niveau national le fichier ainsi constitué ou Base Adresse Locale.



INTÉRÊT POUR LES HABITANTS

Ce nouvel adressage obligatoire apportera des avantages majeurs : pour les secours (pompiers, SAMU ...), et pour les livreurs et visiteurs qui disposeront d'un repérage sans ambiguïté pour accéder à un lieu.

OÙ EN SOMMES-NOUS À SÉVÉRAC D'AVEYRON ?

Les élus avec l'appui des services municipaux ont effectué le travail de dénomination des voies qui le nécessitent. Le résultat sera prochainement présenté aux habitants, en sachant bien que la décision finale de ces dénominations revient aux élus municipaux.

L'ADRESSAGE À UN COÛT POUR LA COMMUNE

- En moyens humains mis en œuvre pour le travail préparatoire.
- En moyens financiers car il faudra acheter des plaques pour les voies qui n'en ont pas ou qui seront renommées, et aussi pour les numéros des bâtiments.
- En moyens techniques pour la pose des plaques de voies.

Rénovation et extension des vestiaires du stade de la Catonnerie à Sévérac d'Aveyron



Le stade de la Catonnerie à Sévérac d'Aveyron est l'un des 9 stades de compétence intercommunale. Il a pour particularité de recevoir régulièrement des matchs de football et de rugby par l'intermédiaire de clubs locaux.

Pour autant, depuis plusieurs années, les utilisateurs alertent les élus sur la nécessité de réaliser des travaux afin de rendre cet équipement plus accueillant et conforme aux règles des diverses disciplines.

Pour répondre aux besoins des différents clubs, la Communauté de Communes a confié une mission de maîtrise d'œuvre à l'agence d'architecte SICA HABITAT RURAL de Rodez.

Le projet arrêté consiste en la réalisation des travaux suivants :

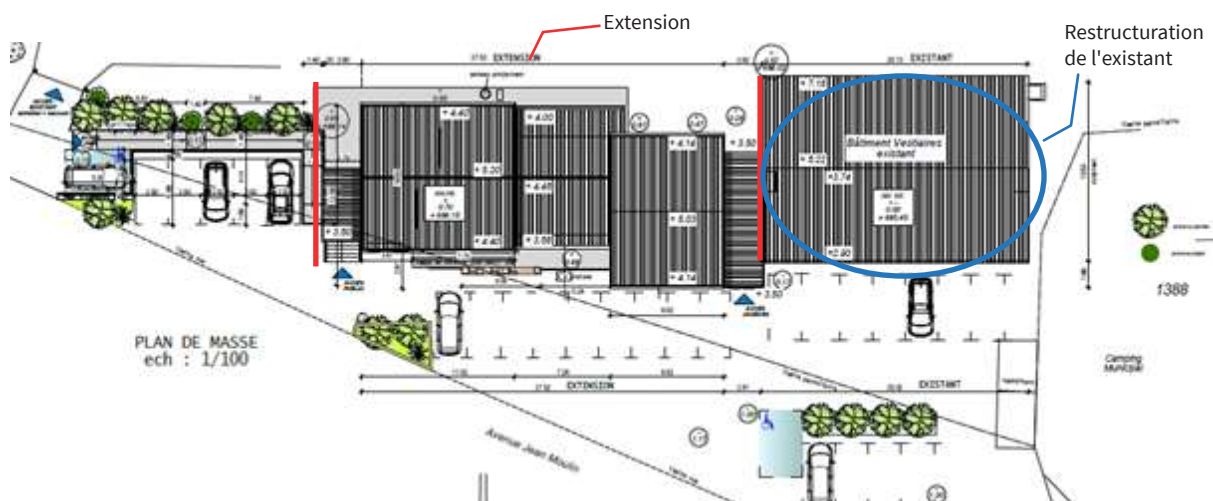
- Démolition des algécos
- Restructuration lourde du bâtiment existant
- Création d'une extension permettant la réalisation de vestiaires supplémentaires ainsi que l'intégration de la salle de convivialité.

Ce projet de rénovation a été conçu de manière à tenir compte des enjeux environnementaux. Il bénéficie ainsi d'un traitement paysager avec la plantation d'arbres et de végétaux couvrants, peu gourmand en eau. Les eaux de pluies sont récupérées et stockées dans une citerne et serviront pour l'alimentation des sanitaires, le nettoyage des espaces extérieurs et l'arrosage des végétaux. L'éclairage des locaux à base de Leds sera plus économe en énergie.

L'agrandissement et la création de vestiaires supplémentaires permet d'améliorer les conditions d'accueil des sportifs. Cette nouvelle configuration permettra :

- L'organisation des matchs l'un après l'autre, sans temps mort, dans des équipements conformes et respectant la mixité.
- De soutenir la dynamique des clubs et leur maintien en niveau régional (R3 en rugby et R2 en football).
- L'accueil des effectifs scolaires dans de bonnes conditions, en respectant la mixité.

Plus que de simples espaces et équipements, ces aménagements sportifs participent à la vie sociale du territoire, favorisant la pratique sportive de tous : associations, groupes scolaires et clubs sportifs.



Naissances

17/02/2024 FERARU MOUTON Diana
05/03/2024 GAILLARD Lola
14/04/2024 PREVOT Sören
23/04/2024 LEFEBVRE Lya
09/05/2024 GRANIER Zacharie

Décès et transcriptions de décès

19/12/2023 BÉTEILLE ép FABRE Jacqueline
20/12/2023 BOUSCARY André
21/12/2023 OSSET Maurice
25/12/2023 ALBOUY Michel
01/01/2024 COUDIÉRE Michel
05/01/2024 GELLY Jean-Pierre
09/01/2024 MAGNIÉRE Daniel
10/01/2024 TÉTART Daniel
15/01/2024 BONNEVIALE ép BESSONIES Edith
15/01/2024 ALBARET ép MARTY Suzanne
21/01/2024 GARDES ép ANDRIEU Rolande
22/01/2024 COMBELLES ép MATHIEU Yvette
22/01/2024 FABRE ép VAISSIERE Marie-Louise
27/01/2024 SAHUQUET ép BOURREL Marguerite
06/02/2024 GANDON ép CHARPENTIER Claudette

16/02/2024 SAINT-PIERRE Jean
23/02/2024 COURBAIZE Jacques
27/02/2024 MEKHALEF Messaoud
01/03/2024 GASPARD MADEIRO ép CALLE NARANJO Ilidia
14/03/2024 LAYRAL Marie
09/04/2024 LACOMBE Elie
07/04/2024 DELPAL ép CORNUEJOULS Madeleine
13/04/2024 CURE ép RENAUD Viviane
13/04/2024 LACOURT ép CANITROT Marie-Paule
19/04/2024 BLANC ép MONROZIER Renée
20/04/2024 GRAL ép POUJOL Renée
26/04/2024 LEVASSEUR ép RABEAU Nicole
27/04/2024 VALETTE Jean
27/04/2024 MESNARD Ronan
07/05/2024 CENTRÈS ép PETIT Françoise
07/05/2024 BERTRAND Fernand
12/05/2024 VEZINHET ép PAGES Gilberte
08/05/2024 GUBERT ép TISSE Hélène

Mariages

06/01/2024 SAUVAGE Grégory et LABAUME Claire
20/01/2024 MOURI Tahar et RIVIERE Laetia

Buzeins Lapanouse Lavernhe Recoules-Prévinquières Sévérac-le-château

Etat-civil du 19 décembre 2023 au 09 mai 2024

Sévérac d'Aveyron au musée de Montrozier



Au musée départemental de Montrozier, se tient actuellement une exposition intitulée " Aux sources de l'Aveyron et de la Serre, 5 000 ans de peuplement ", présentant de nombreux objets de fouilles réalisées dans ces deux vallées. Le cartulaire de Sévérac, première carte de la région, datant de 1504, ainsi que des objets exposés au musée de Sévérac jusqu'en 2022 se retrouvent ainsi mis en valeur.

N'hésitez pas à aller découvrir cette exposition durant l'été.

Le mot de l'opposition

Enfin, le Grand Faubourg effectue sa mue ! Après un gros chantier de réfection des réseaux, il est temps d'habiller l'entrée de la Cité Médiévale de ses plus belles parures. Les choix de revêtements, d'espaces végétalisés et de mobilier sont capitaux pour l'image de notre territoire et de son bien-vivre. En ce sens, un intérêt particulier doit être accordé par les élus en charge de cette réalisation.

L'attractivité de notre territoire passe aussi par l'aménagement de notre cadre de vie. La réfection des vestiaires du stade de la Catonnerie, engagée par la ComCom, est un plus pour les différentes associations utilisatrices mais c'est aussi **une vitrine pour le tourisme sévéragais**. Chaque année, ce sont des dizaines d'équipes de foot et de rugby des quatre coins d'Occitanie et des régions alentours qui viennent jouer sous le château et y découvrir nos paysages. Mais cela ne doit pas nous faire oublier les projets qui facilitent le quotidien comme celui du centre de loisirs qui a été relégué aux calendes grecques ou celui d'un mur d'escalade contribuant au développement des sports nature qui pourrait être monté avec délégation de maîtrise d'ouvrage comme à Saint Geniez d'Olt.

Défendre les projets de notre territoire, en trouvant des compromis avec les décideurs des autres communes sans lâcher ce qui est fondamental pour la vie de nos habitants, **ce doit être la base de l'engagement d'un maire, des adjoints et des conseillers**. Cela demande un investissement particulièrement important en temps et en énergie. Par exemple une compétence comme celle de l'économie a des répercussions énormes, puisque l'implantation d'une entreprise dépend des choix de développement validés par les autres communes.

C'est pourquoi la démobilisation de l'équipe du maire de Sévérac est particulièrement préjudiciable : **nous déplorons la démission d'un cinquième conseiller municipal, alors que trois autres ne viennent plus du tout aux réunions**. On sent bien que cette équipe n'est pas coordonnée, ce qui empêche encore plus d'avancer notamment au niveau communautaire. Être citoyens c'est bien, nous le sommes tous d'ailleurs, être engagés à 200 % pour notre territoire c'est mieux !

A l'heure où d'autres projets avancent dans l'ombre, **telle l'extension du parc éolien de Montfrech ou la finalisation du PLUI**, nous restons vigilants. Au sujet du PLUI, des tractations sont nécessaires afin de préserver l'équité sur la ComCom. Concernant le parc éolien, la démarche "citoyenne" de financement participatif semble être remise en question, une réunion a encore été organisée à la mairie le 23 mai dernier. Nous restons persuadés que ces constructions d'éoliennes industrielles (100 à 150 m de hauteur) sont préjudiciables à notre territoire dont un des atouts majeurs sont ses paysages, cela pour des retombées économiques très faibles et sans parler du démontage des installations dans 20 ou 30 ans !

Notre équipe est mobilisée depuis 2020 et se prépare pour la prochaine échéance, normalement en 2026. Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur les sujets actuels et également pour l'avenir de notre grande commune. **N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou nous écrire (le.severagais.autrement@gmail.com).**

Après un printemps bien pluvieux nous vous souhaitons un bel été rempli de bons moments entre amis et avec vos familles. Nous souhaitons du succès aux nouveaux commerçants installés sur la commune et à toutes les entreprises qui profitent du tourisme notamment. **Et des vacances à tous ceux qui pourront en prendre !**

Mélanie Brunet Bédel, Jérôme de Lescure, Nathalie Boudias Decroix, Mathieu Constans, Geoffroy Müller

le.severagais.autrement@gmail.com



Agenda

Les rendez-vous de l'été



ANIMATIONS ET SPECTACLES FAMILIAUX AU CHÂTEAU TOUS LES MERCREDIS APRÈS-MIDI

- 10/07 - L'instant thé
- 17/07 - La Barboteuse
- 24/07 - A la recherche de Bobby
- 31/07 - Pioche moi une histoire
- 07/08 - La mare où l'on se mire
- 14/08 - Métaphysique de Basse-cour
- 21/08 - Les facéties de Béber et Zinzin

QUATRE SÉANCES DE CINÉMA EN PLEIN AIR DANS LES VILLAGES

- 11/07 à Lapanouse
- 18/07 à Recoules
- 25/07 à Sévérac
- 08/08 à Buzeins



DEUX MARCHÉS NOCTURNES DE PRODUCTEURS

Les mardis 23 juillet et 20 août

VISITES NOCTURNES DU LUNDI À LA LAMPE DE POCHE

La cité médiévale les lundis
8 et 22 juillet et 5 et 26 août

Recoules-Prévinquières
29 juillet

Saint-Grégoire
19 août



RETROUVEZ LE PLANNING
COMPLET DE L'ÉTÉ
DANS NOTRE AGENDA,
AUPRÈS DE L'OFFICE DE
TOURISME ET SUR LE SITE
DE LA MAIRIE, RUBRIQUE
«AGENDA»



CONCERT DÉTOURS DU MONDE

Cour du château
15 juillet



INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

9 rue Serge Duhourquet
Sévérac-le-Château
12150 Sévérac d'Aveyron
05 65 71 66 84
contact@severacdaveyron.fr
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BUZEINS

Place du Monument, Buzeins
05 65 47 62 78
buzeins@severacdaveyron.fr
Lundi de 8h30 à 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE / AGENCE POSTALE DE LAPANOUSE

6 Place de l'église, Lapanouse
05 65 71 60 57
lapanouse@severacdaveyron.fr
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :
de 14h00 à 18h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAVERNHE

Place de la mairie, Lavernhe
05 65 47 62 97
lavernhe@severacdaveyron.fr
Mardi de 8h30 à 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE / AGENCE POSTALE DE RECOULES-PRÉVINQUIÈRES

Avenue Victorin Mas,
Recoules-Prévinquières
05 65 47 64 02
recoules@severacdaveyron.fr
Lundi au Jeudi de 13h30 à 15h30
Vendredi de 16h00 à 18h00

BIBLIOTHÈQUES

BUZEINS

Lundi de 8h30 à 12h15

LAPANOUSE

Lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

LAVERNHE

Mardi de 8h30 à 12h15

RECOULES-PRÉVINQUIÈRES

Vendredi de 8h30 à 12h
et samedi de 10h à 12h

SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
Jeudi de 10h à 12h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
CULTURELLE DE LA COMMUNE

Inscrivez-vous
à la lettre d'infos culturelle
de la mairie sur

www.severacdaveyron.fr

1 ENTRÉE OFFERTE AU CHÂTEAU

Entrée valable pour

1 personne comprenant :

- Visite libre et guidée du château
- Animations médiévales
- Spectacles du mercredi après-midi
- Maison de Jeanne

Une entrée offerte par la mairie de Sévérac d'Aveyron, une seule
valable par famille et une seule fois sur la période indiquée

VALABLE DU
6 JUILLET AU
31 AOÛT 2024

Tous les jours du 10h à 18h